



## "MOBBING"

# Prévenir et gérer le harcèlement au travail



Les coûts de la souffrance au travail sont énormes. On estime aujourd'hui que 3,5 % à 7 % des travailleurs seraient victimes d'une forme de harcèlement au travail.

Pour Gabriella Wennubst, avocate spécialiste des questions de *mobbing* (une forme de harcèlement moral), beaucoup reste à faire pour prévenir, repérer et poursuivre en justice les auteurs de faits de harcèlement dans le milieu professionnel, à commencer par la nécessité de distinguer soigneusement les concepts.

Ainsi, le *mobbing* est la répétition d'actes hostiles par une ou plusieurs personnes tendant à isoler ou à exclure quelqu'un, tandis que le *stalking* est une conduite obsessionnelle émanant d'une seule personne : le har-

cèlement sexuel ou psychologique, le fait de pervers, etc.

Le sens des mots est ici d'autant plus important qu'il décide des actions qui doivent être entreprises contre ces différents types de risques. L'employeur, qui est tenu de protéger la santé de ses salariés, ne doit pas se voiler la face, voire laisser faire. Une attitude qui peut se révéler coûteuse pour le climat interne de l'entreprise et même dangereuse, puisque des conséquences pénales sont toujours possibles. Abordant autant les aspects pratiques que légaux, cet ouvrage apporte des réponses à toutes les questions que soulève ce type de comportement. ✂

P. R.

### Mobbing

Gabriella Wennubst, Editions d'Organisation  
220 pages, 18 euros